

François Dubet est un sociologue français qui a effectué des recherches sur les inégalités, la justice sociale ou encore l'école. Son dernier ouvrage, *Les places et les chances*, s'intéresse à deux modèles de justice sociale: l'égalité des places et l'égalité des chances. Il analyse leurs principes et leurs limites pour proposer de réarmer idéologiquement la gauche à travers un projet cohérent d'égalité des places contre le projet libéral d'égalité des chances défendu actuellement par la droite.

Que dit Dubet de l'égalité? Que l'égalité de droit peut accepter des inégalités sociales qu'il s'agit alors de rendre acceptables. On peut resserrer l'écart entre les positions sociales, ou offrir à tous la possibilité d'accéder aux meilleures places; là est la différence entre les deux modèles proposés plus haut. Toute société démocratique peut ainsi concilier l'égalité fondamentale et la concurrence entre les individus. Mais quel modèle prioriser? Faut-il abolir une position sociale injuste ou permettre aux individus d'en sortir? Faut-il définir les gens par leur position ou par leur nature?



Les atouts et les faiblesses du modèle des places

Principes et fondements de l'égalité des places

Avec l'effondrement de l'Ancien régime, les inégalités sociales ont été mises sur le devant de la scène. L'émergence de la société salariale au XIXème siècle a permis de sécuriser les moins favorisés par des droits et des transferts sociaux. En règle générale, on a ainsi remarqué que plus les prélèvements sociaux étaient importants, moins les inégalités étaient fortes. L'Etat-providence du XXème siècle a ainsi permis aux plus pauvres d'accéder à un mode de vie décent mais les inégalités ont été maintenues. Les grands combats sociaux français de 1936 ou de 1968 se sont faits au nom de l'égalité des places, pour revendiquer une meilleure protection sociale. Cette protection sociale était alors vue comme une dette sociale due par la société au travailleur qui participait à la création de la richesse collective, et non pas comme une obligation éthique. Dubet développe ces exemples à travers la situation de l'Ecole, des femmes et des immigrés.

Critiques et limites de ce modèle

Quelles sont les limites de ce modèle? En France, un modèle corporatiste s'est développé qui laissait de côté ceux qui ne rentraient pas dans la « grille » des « places » protégées, tout en entraînant des réflexes que François Dubet juge « conservateurs » pour la défense des « acquis » sociaux (ex. les mouvements grève de décembre 1995 contre le projet Juppé sur la sécurité sociale et les retraites). Selon lui, le système de protection sociale actuel favorise les classes moyennes qui accèdent à la fonction publique et aux grandes entreprises que les plus démunis. En effet, les classes moyennes sont aussi celles qui utilisent au mieux les services publics en faisant des études longues et en bénéficiant des comités d'entreprises, des

congés, etc. . Ce modèle des places peut entrer en crise quand ceux qui sont hors du système réclament des « chances ».

L'égalité des places, telle qu'elle est menée, a pu détruire le contrat social, quand on attend tout de l'Etat et pas assez de la cohésion sociale. François Dubet prend l'exemple du ramassage scolaire qui peut entraîner des trajets d'une heure alors que le co-voiturage serait plus efficace ou encore des « trappes à inactivité » qui limitent le retour à l'emploi. Le modèle des places entrerait ainsi en crise quand les groupes intégrés ne veulent plus payer pour les autres et quand les transferts sociaux sont opaques. Tout ceci aurait pour conséquence de détruire le lien social et de rendre les gens plus égoïstes. François Dubet en profite pour expliquer la crise de l'école (naissance de nouvelles inégalités avec la massification comme les différents bacs), le « plafond de verre » qui continue à ralentir les carrières féminines ou encore la crise du modèle français d'intégration des immigrés par le travail avec les délocalisations industrielles et l'accès de tous aux diplômes.

Pour résumer, l'égalité des places crée trop de clientèles, de rigidité, qui amènent chacun à vouloir défendre sa place, tandis que les femmes et les minorités n'y trouvent pas leur place sans politique contre les discriminations. L'égalité des chances n'est donc pas uniquement un produit libéral mais bien le fruit des faiblesses d'un autre modèle. Elle transparait à travers la création des ZEP, de la Halde, ou encore des principes du traité européen d'Amsterdam (1997).

Les atouts et les faiblesses du modèle des chances

Qu'est ce que l'égalité des chances?

Ce modèle propose à chaque génération d'échapper à sa condition, en fonction du mérite des individus. Alors que dans le modèle des places, chacun se définit au sein d'une stratification socio-professionnelle, dans celui des chances c'est par ses plus ou moins fortes opportunités. Les « places », et autres positions sociales, deviennent des obstacles pour une société qui doit être dynamique. Les politiques sociales doivent passer de l'universalité au ciblage. Ce ciblage peut passer par des quotas (parité en politique), par des aides territorialisées (ZEP). Le problème de l'égalité des chances, c'est qu'elle creuse les inégalités sociales et qu'elle s'attaque surtout, pour dynamiser la société, aux « privilégiés » des pauvres. Dans la mesure où rien ne doit entraver le mérite, seul subsiste un mince filet de sécurité sociale, mais rien pour limiter les hauts revenus, et les inégalités se creusent.

Le problème de l'égalité des chances c'est que l'accès d'un petit nombre à la réussite a peu de répercussions pour le plus grand nombre. L'égalité des chances aboutit à une atomisation des « ayants droits » et oblige les individus à revendiquer une identité ou à mesurer des discriminations. Au couple exploités/exploiteurs de la lutte des classes se substitue un couple « vainqueurs/vaincus » où, quand un individu a bénéficié des mêmes chances que les autres, il échoue par manque de « mérite » et ne peut s'en prendre qu'à lui-même. Dans le modèle de l'école, la concurrence a été exacerbée : choix des établissements, des options, d'un soutien scolaire... car tous les parents cherchent à optimiser les « chances » de leurs enfants.

L'égalité des chances est-elle efficace?

François Dubet reprend les mêmes exemples que pour le modèle des places : pour les femmes, avoir les mêmes chances ne suffit pas : un ensemble de « petites inégalités » montre bien que l'égalité des sexes ne

suffit pas pour dépasser les genres : les filles sont meilleures à l'école mais se dirigent pourtant vers des filières moins rentables. Cette situation est liée au poids des clichés (jeux sexués à la maternelle, interactions familiales), ainsi qu'au fait que les femmes placent le projet familial dans leur projet de vie et se dirigent donc vers des filières qui permettent de concilier travail et famille telles que par exemple l'enseignement.

Pourquoi la gauche doit choisir l'égalité des places

François Dubet conclut son ouvrage en prenant parti pour le modèle des places. L'égalité des places est plus favorable aux faibles, et favorise une égalité qui est un bien en soi : moins de consommation ostentatoire, puisque les inégalités sont moins grandes, plus de confiance dans la politique pour réduire les inégalités, moins d'attrait pour les extrémistes qui proposent des solutions autoritaires ou violentes, selon lui. Les places déterminent les chances : Dans une société inégalitaire, la mobilité sociale est plus forte. François Dubet présente par exemple un tableau sur l'indice de Gini (inégalités sociales) et l'influence des revenus des parents sur ceux des enfants, on se rend alors compte qu'au Danemark l'origine sociale n'est déterminante que pour 15% des gens contre 45% aux Etats-Unis ! Les inégalités ne sont pas nécessaires au développement économique : elles sont très fortes en Italie qui connaît une faible croissance économique et faibles en Suède qui est dans le cas contraire. Le modèle des places est moins cruel pour ceux qui échouent et améliore les positions sociales défavorisées, sans pour autant permettre aux individus qui en font partie d'en sortir.

Pour François Dubet, l'égalité des places ne doit pas devenir un conservatisme social et culturel mais au contraire séparer les deux types de droits, sociaux et culturels. Il propose la mise en place d'un égalitarisme soutenable en priorisant l'égalité des places sur celles des chances pour resserrer les structures sociales et favoriser ainsi la cohésion de la société en favorisant la mobilité sociale. Alors que la gauche est aujourd'hui tétanisée par la promotion de l'égalité des chances et tentée de défendre les faiblesses de l'état-providence et du modèle des places, Dubet, lui, propose de partir à la reconquête du modèle des places pour le rendre plus efficace.